

Episode VI : Dégradation des conditions de travail

MISE EN DANGER DES PERSONNELS : RESPONSABILITE DE L'ADMINISTRATION !

Montreuil, le 22 janvier 2016

Le pacte d'austérité dicté par des intérêts capitalistes et libéraux est aujourd'hui toujours un horizon indépassable. **Les services publics et les fonctionnaires, qui les font vivre chaque jour, en font les frais constamment.**

Dans les SPIP, malgré les grands discours sur l'utilité de nos services pour l'ensemble de la société, **nos conditions de travail** n'ont pas changé et continuent de se dégrader toujours plus.

Il y a un moment où il faut dire STOP !

STOP AUX RESTRICTIONS BUDGETAIRES dégradant continuellement **les conditions matérielles de travail** :

- **Combien** de personnels de SPIP sont obligés de pleurer pour avoir du papier toilette, des feuilles de papier, des stylos, des cartouches d'encre, du mobilier de bureau...
- **Pire encore** il manque parfois le strict minimum vital : à Péronne, il n'y a pas d'eau potable !
- **Alors**, quand un SPIP refuse l'achat d'un livre d'une valeur de 19 € nommé « *Philosophie et éthique en travail social* » pour cause de restrictions budgétaires.... on aurait presque envie d'en rire : *“Non mais là, ça commence vraiment à se voir les restrictions budgétaires!”*

STOP AUX RESTRICTIONS BUDGETAIRES dégradant continuellement **nos conditions d'intervention** déjà lamentables :

- **là**, il n'y a pas assez de bureaux d'entretiens et il faut alors attendre parfois plus d'1 heure pour

recevoir notre public,

- **ici**, ce sont les box d'entretiens en milieu fermé qui sont sales, malodorants, exigus...
- **là**, pendant la canicule, les personnels ont dû couper leurs ordinateurs, couper leurs lumières faute de climatisation,
- **ailleurs**, les personnels, en hiver partent en manteau pour mener leurs entretiens faute de chauffage,
- **là**, les toilettes sont sans éclairage...
- **partout**, les remboursements des frais de déplacement sont remis en cause et les véhicules de service se détériorent, voire même disparaissent, empêchant d'assurer des permanences délocalisées **portant ainsi atteinte à un service public de proximité et donc de qualité.**

STOP aux outils de travail chronophages : la CGT dénonce l'utilisation abusive et imposée des nouvelles techniques d'information et de communication qui, au lieu de faciliter le travail, le parasite et l'alourdit par des procédures chronophages et administratives (CEL, APPI, boites mails professionnelles, ORIGINE...)

STOP aux organisations de service imposées aux personnels sans concertation, aux organisations de service qui ne visent que la gestion de flux et que l'affichage d'une vitrine au détriment des collectifs de travail, des besoins de notre public et du sens de nos métiers !

STOP au **management autoritaire** dans nos services qui font que les personnels sont sans cesse **sous pression** et se doivent d'être au pas sous la **menace disciplinaire** (demande d'explications, retenue sur salaire...).

Les personnels des SPIP perdent alors progressivement leur autonomie et leur marge d'appréciation et d'action indispensables à un travail de qualité.

Pour en rajouter, toutes les questions relevant des conditions de travail, des organisations et des outils de travail doivent être étudiées lors des **comités techniques**. Or, à tous les étages, le dialogue social est pitoyable !

- ▶ **Là**, les comités techniques ne sont pas convoqués ;
- ▶ **ailleurs**, les règles élémentaires ne sont pas respectées ;
- ▶ **ailleurs encore**, les représentants du personnel ne sont pas entendus ou écoutés...

Ce qui crée des **ambiances de travail délétères, tendues voire violentes**.

C'est bien la **violence institutionnelle** de l'administration pénitentiaire qui engendre des **conditions effroyables de détention et d'accueil de notre public ainsi que des conditions lamentables de travail pour les personnels !**

A l'administration de prendre ses responsabilités !

La CGT ne lâche rien !

Elle continuera d'occuper le terrain et sera combative auprès des personnels pour défendre leurs intérêts,

le sens de nos missions et de nos métiers

et le service public !

Episode I SALAIRES ,

Episode II CHARGES DE TRAVAIL,

Episode III MISSIONS,

Episode IV FORMATION

Episode V TEMPS DE TRAVAIL

Episode VI CONDITIONS DE TRAVAIL

LA MOBILISATION S'IMPOSE !

La CGT appelle l'ensemble des personnels à rejoindre la journée de grève et de manifestation Fonction Publique organisée le 26 janvier 2016 et à s'engager dans la lutte!